

Programme   
**BonDébut**  
de la  **Banque Scotia**<sup>MD</sup>  
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Allez à [www.banquescotia.com/bondebut](http://www.banquescotia.com/bondebut)

Appelez-nous au 1-866-800-5159

(au Canada et aux États-Unis; service en anglais, français, cantonais,  
mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.



**Banque Scotia**



**Nouvel arrivant au Canada?  
Commencez ici.**

# Nouvel arrivant au Canada?

Si vous êtes un nouvel arrivant au Canada – ou si vous envisagez vous établir au Canada – le présent guide a été conçu pour vous. Vous y trouverez rapidement et facilement toute l'information utile pour amorcer un nouveau pan de votre vie ici.

Le programme **BonDébut de la Banque Scotia**<sup>MD1</sup> pour les nouveaux arrivants vous souhaite la bienvenue au Canada.





# Tour d'horizon du Canada

## Gouvernement

Le Canada est une monarchie constitutionnelle ayant comme chef d'État la reine Élisabeth II. Fondé sur une solide tradition démocratique, le pays est un État fédéral doté d'un système parlementaire.

## Provinces et territoires

Le Canada est composé de dix provinces et de trois territoires.

Provinces : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador.

Territoires : Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

## Géographie

Le Canada occupe la majeure partie de la portion nord de l'Amérique du Nord. Sa superficie totale est la deuxième plus vaste, après celle de la Russie. La densité de la population se situe à 3,5 habitants par kilomètre carré, soit l'une des plus faibles dans le monde.

## Climat

Le climat canadien varie selon les régions. Les hivers peuvent être rigoureux et marqués d'un important refroidissement éolien dans bon nombre de régions, particulièrement dans les provinces des Prairies. La côte de la Colombie-Britannique constitue l'exception. Cette zone jouit d'un climat tempéré et les hivers y sont doux et pluvieux.

## Économie

Affichant un revenu par habitant élevé et un faible taux de chômage, le Canada constitue l'une des plus riches nations du monde. L'économie canadienne est dominée par le secteur des services, qui emploie près des trois quarts des Canadiens. Le Canada exporte l'énergie provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Le pays est également le plus important producteur de zinc et d'uranium et un chef de file mondial en ce qui concerne de nombreuses autres ressources naturelles comme l'or, le nickel, l'aluminium et le plomb.



## Population\*

Selon le recensement national de 2011, la population du Canada s'élève à environ 34,5 millions d'habitants, en hausse de 5,8 % depuis 2006. La croissance de la population est largement attribuable à l'immigration, si bien que le Canada affiche une grande diversité ethnique. Toujours selon le même recensement, 1,2 million d'immigrants sont arrivés au Canada de 2006 à 2011 et la plupart d'entre eux ont choisi de s'établir dans les trois plus grandes régions métropolitaines du pays : Toronto, Montréal et Vancouver.

## Religion

Puisque la liberté de religion est inscrite dans la charte des droits, les Canadiens se tournent vers une grande variété de religions.

## Langue\*

Les deux langues officielles du Canada sont l'anglais et le français. L'anglais est la langue première de 59,7 % de la population tandis que 23,2 % de la population parlent français. Parmi les autres langues premières non officielles, notons le chinois, l'italien, l'allemand et le punjabi.

## Jours fériés

1 <sup>er</sup> janvier	<i>Jour de l'An</i>
Le vendredi précédent Pâques	<i>Vendredi Saint</i>
Le lundi 24 mai ou le lundi précédent cette date	<i>Fête de la Reine</i>
1 <sup>er</sup> juillet	<i>Fête du Canada</i>
Premier lundi de septembre	<i>Fête du Travail</i>
Deuxième lundi d'octobre	<i>Action de grâces</i>
25 décembre	<i>Noël</i>
26 décembre	<i>Lendemain de Noël</i>

Toutes les provinces canadiennes ont adopté leurs jours fériés respectifs. De plus, l'observation des fêtes religieuses des citoyens est couramment acceptée.

\*Statistique Canada, recensement 2011

## Profil d'entreprise

La Banque Scotia est l'une des plus importantes institutions financières en Amérique du Nord. Avec environ 83 000 employés, la Banque Scotia et ses sociétés affiliées offrent leurs services à quelque 21 millions de clients dans plus de 55 pays. La Banque offre une gamme variée de produits et services aux particuliers et aux petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que des services de banque d'investissement.

## Plus de 180 ans de succès

Depuis l'ouverture de ses portes en 1832, la Banque Scotia s'est démarquée par sa solidité, son intégrité et la qualité de ses services.

## Présence mondiale

Avec plus de 3 000 succursales et bureaux dans plus de 55 pays, la Banque Scotia est la plus internationale des banques canadiennes, fière d'exercer ses activités à l'échelle internationale depuis plus d'un siècle. La Banque Scotia est présente en Chine, en Inde, au Japon, en Corée du Sud, à Hong Kong, en Malaisie, à Singapour, à Taiwan, en Thaïlande, au Vietnam, en Égypte, en Irlande, au Royaume-Uni, à la Barbade, aux îles Caïmans, à la Jamaïque, au Brésil, au Chili et au Panama, entre autres.

## La diversité à la Banque Scotia

La Banque Scotia offre des perspectives qui permettent à tous les employés de réaliser leur plein potentiel indépendamment de la nationalité, la race, la langue, le sexe, le handicap, la situation familiale, l'âge, l'orientation sexuelle ou la croyance religieuse. Il en résulte un personnel et une main-d'œuvre diversifiés.



## Distinctions et réalisations

- L'une des plus importantes institutions financières en Amérique du Nord – et la plus internationale des banques canadiennes.
- Nommée banque de l'année au Canada, au Guyana, aux îles Vierges britanniques, en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago.<sup>1</sup>
- Reconnue comme l'une des banques les plus sûres d'Amérique du Nord et du monde.<sup>2</sup>

Visitez le site [www.banquescotia.com/bondebut](http://www.banquescotia.com/bondebut)

Appelez-nous au 1-866-800-5159

(au Canada et aux États-Unis; service en anglais, français, cantonais, mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.

Pour la trouver, consultez le [www.banquescotia.com/succursales](http://www.banquescotia.com/succursales)

Programme  
**BonDébut**  
de la  **Banque Scotia<sup>MD</sup>**  
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

# Conseils à l'intention des nouveaux arrivants au Canada

## LOGEMENT

Nous vous suggérons de rencontrer nos conseillers de la Banque Scotia chevronnés à ce sujet. Aussi, visitez le site de la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour les nouveaux arrivants ([schl.ca/nouveauxarrivants](http://schl.ca/nouveauxarrivants)) qui fournit de précieux renseignements sur la location ou l'achat d'un logement.

## NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

Vous devez vous procurer un numéro d'assurance sociale (NAS) si vous voulez travailler au Canada et pour produire une déclaration de revenu. Prévoyez demander un NAS pour vous et les membres de votre famille dès votre arrivée au pays. Pour plus de renseignements sur l'obtention du NAS, consultez le site [servicecanada.gc.ca/eng/sc/nas/index.shtml](http://servicecanada.gc.ca/eng/sc/nas/index.shtml).



## DEMANDE DE CARTE D'ASSURANCE-MALADIE

Vous devriez faire une demande de carte d'assurance-maladie dès votre arrivée au Canada. Tous les membres de votre famille, y compris les bébés, doivent posséder leur propre carte d'assurance-maladie. Tous les citoyens canadiens et les résidents permanents sont admissibles au régime public d'assurance-maladie. Pour faire une demande de carte d'assurance-maladie, communiquez avec le ministère de la Santé de votre province ou territoire de résidence.

## ÉDUCATION DES ENFANTS

L'éducation publique, de juridiction provinciale et territoriale, est défrayée par le truchement de vos impôts. L'éducation publique est gratuite et accessible à tous les enfants du Canada. Les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école de leur secteur ou au bureau de leur commission scolaire. Pour plus d'information, veuillez visiter le site [cic.gc.ca/francais/nouveaux/apres-etudes.asp](http://cic.gc.ca/francais/nouveaux/apres-etudes.asp).

## ORGANISMES D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Au Canada, on compte des centaines d'organismes qui aident les nouveaux arrivants à s'établir au pays. Bon nombre d'entre eux représentent diverses agences et associations multiculturelles en mesure de vous prêter main-forte de plusieurs façons. Ils peuvent vous offrir des cours de langue ou vous aider à chercher un logement ou un emploi. Vous trouverez la liste de ces organismes sur le site Web

de Citoyenneté et Immigration Canada à : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/partenariat/menu-partenaires.asp>.

## PERMIS DE CONDUIRE

Il faut détenir un permis de conduire valide pour conduire un véhicule au Canada. Le permis de conduire délivré dans un pays étranger peut n'être valide que temporairement. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la société responsable du régime d'assurance automobile de votre province.

## COURS D'ANGLAIS ET DE FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRES GRATUITS

Le programme de formation linguistique pour les nouveaux arrivants au Canada est offert aux résidents permanents de tout le pays. Pour plus de renseignements, consultez le site [servicecanada.gc.ca/fra/gdc/clic.shtml](http://servicecanada.gc.ca/fra/gdc/clic.shtml).

## SERVICES D'ÉVALUATION DES DIPLOMÉS AU CANADA

La plupart des gens qui envisagent de s'établir en permanence au Canada et qui souhaitent entrer sur le marché du travail devront faire analyser la valeur de l'éducation, de la formation et de l'expérience acquises à l'extérieur du Canada. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) est une source d'information centralisée concernant les services et les organismes de partout au Canada qui pourront vous prêter assistance au sujet de la reconnaissance des compétences acquises à l'échelle internationale. Pour plus de renseignements, consultez le site Web [cicdi.ca](http://cicdi.ca).



Visitez le site [www.banquescotia.com/bondebut](http://www.banquescotia.com/bondebut)

Appelez-nous au **1-866-800-5159**

(au Canada et aux États-Unis; service en anglais, français, cantonais, mandarin, punjabi et espagnol)

Passez à une succursale de la Banque Scotia la plus proche.

Pour la trouver, consultez le [www.banquescotia.com/succursales](http://www.banquescotia.com/succursales)



# Les priviléges du nouvel arrivant

Si vous êtes un résident permanent au Canada depuis au plus trois ans ou un travailleur ou étudiant étranger, le programme **BonDébut de la Banque Scotia** est conçu pour vous!

À la Banque Scotia, vous êtes accueilli à bras ouverts! Nous sommes conscients que le transfert de vos finances dans un nouveau pays peut s'avérer compliqué, c'est pourquoi nous avons créé le programme **BonDébut de la Banque Scotia** expressément à votre intention afin de faciliter votre établissement au pays. Ce programme intègre des solutions financières simples mais complètes en un seul et même forfait pratique.

Vous n'avez pas besoin de dossier de crédit, de dépôt initial ou d'un emploi pour ouvrir votre compte bancaire aux termes du programme **BonDébut de la Banque Scotia**. À la Banque Scotia, nous voulons vous faciliter les formalités d'ouverture d'un compte bancaire.

## De quoi avez-vous besoin?

### RÉSIDENTS PERMANENTS

- Confirmation de résidence permanente (IMM 5292 ou IMM 5688) ou carte de résident permanent
- Pièce d'identité valide avec photo, comme un passeport étranger ou un permis de conduire délivré au Canada

### TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

- Passeport valide
- Permis de travail
- Lettre de votre employeur au Canada

### ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

- Passeport valide
- Lettre d'admission d'un établissement d'enseignement canadien
- Permis d'études (le formulaire IMM 1442 est le plus couramment utilisé)

## RÉSIDENTS PERMANENTS

# Partez du bon pied, dès maintenant.

- Recevez 100 \$ lorsque vous ouvrez un compte-chèques admissible.<sup>2</sup>
- Constituez votre dossier de crédit au moyen d'une carte de crédit non garantie adaptée à vos besoins.<sup>3</sup>
- Mettez vos objets de valeur à l'abri dans un petit compartiment de coffre-fort sans frais durant un an.<sup>4</sup>
- Achetez une voiture chez un des concessionnaires sélectionnés au moyen d'un financement exclusif.<sup>5</sup>
- Obtenez un prêt hypothécaire expressément conçu pour vous permettre d'acquérir une maison au Canada.<sup>6</sup>
- Démarrez votre propre entreprise en profitant d'économies sur les services bancaires et d'offres exclusives de partenaires grâce au forfait bancaire Plan Démarrage Scotia pour entreprise. De plus, accédez aux options de crédit dont vous avez besoin avec le programme **BonDébut de la Banque Scotia pour entreprise** afin de vous aider à bâtir votre dossier de crédit rapidement tout en poursuivant vos rêves d'entrepreneur.<sup>7</sup>

## La gestion de vos finances n'est pas une tâche temporaire.

- Recevez 100 \$ lorsque vous ouvrez un compte-chèques admissible.<sup>2</sup>
- Constituez votre dossier de crédit au moyen d'une carte de crédit non garantie adaptée à vos besoins.<sup>3</sup>
- Mettez vos objets de valeur à l'abri dans un petit compartiment de coffre-fort sans frais durant un an.<sup>4</sup>
- Achetez une voiture chez un des concessionnaires sélectionnés au moyen d'un financement exclusif.<sup>5</sup>
- Obtenez un prêt hypothécaire expressément conçu pour vous permettre d'acquérir une maison au Canada.<sup>6</sup>

Allez à [www.banquescotia.com/bondebut](http://www.banquescotia.com/bondebut)  
pour obtenir tous les détails.



## Votre nouvel avenir financier débute aujourd'hui.

- Adhérez au plan *Priviléges bancaires Étudiants*<sup>MC8</sup> ou au programme d'épargne *Horizon Jeunesse*<sup>MD9</sup> et effectuez un nombre illimité d'opérations de débit.
- Adhérez gratuitement au programme SCÈNE! Obtenez des points échangeables contre des films gratuits et 10 % de réduction sur les goûters dans les cinémas<sup>10</sup> Cineplex Divertissement.<sup>9</sup>
- Obtenez jusqu'à 2 000 points, l'équivalent de deux films GRATUITS,<sup>11</sup> grâce à votre carte de débit *Carte Scotia*<sup>MD</sup> SCÈNE<sup>MD\*</sup>.
- Obtenez une carte VISA\* SCÈNE<sup>MD\*3</sup> non garantie ou une carte VISA\* *Savoir Scotia*<sup>MD3</sup> non garantie avec des récompenses et aucun frais annuels.<sup>12</sup>

Allez à [www.banquescotia.com/bondebut](http://www.banquescotia.com/bondebut)  
pour obtenir tous les détails.



### **Antécédents de crédit**

Vos antécédents de crédit constituent un dossier de toutes les dettes ou des prêts actuels que vous avez contractés par le passé, ou pour lesquels vous avez présenté une demande. Cela comprend aussi les limites de crédit de ces dettes, prêts ou dettes garanties ainsi que votre historique de remboursement. Ces antécédents de crédit sont utilisés par les prêteurs dans leur processus de prise de décision lorsqu'ils évaluent s'ils doivent octroyer du crédit neuf ou additionnel à un emprunteur. Vos antécédents de crédit sont compilés par les principaux bureaux de crédit du Canada (Equifax, TransUnion).

### **Carte bancaire**

La carte bancaire, ou carte de débit, vous donne accès à vos comptes. Vous pouvez l'utiliser aux guichets automatiques ou pour payer des achats chez des commerçants qui offrent le service de paiement direct.

### **Carte de crédit**

Une carte comme VISA permet à son titulaire de porter des achats à son compte au lieu de payer comptant. En général, aucun intérêt n'est perçu sur les nouveaux achats en autant que le solde mensuel soit payé intégralement avant la date d'échéance (à l'exception des avances de fonds, des transferts de solde et des Chèques de Carte de crédit Scotia<sup>®</sup>).

### **Carte de débit**

La carte de débit, ou carte bancaire, vous donne accès à vos comptes. Vous pouvez l'utiliser aux guichets automatiques ou pour payer des achats chez des commerçants qui offrent le service de paiement direct.

### **Certificat de placement garanti ou dépôt fixe ou à terme (CPG)**

Un CPG est un placement dans lequel vous déposez de l'argent, durant une période de temps fixe, et vous êtes rémunéré par un taux d'intérêt déterminé. Les CPG encaisables offrent la possibilité de retirer la totalité ou une partie des fonds avant l'échéance, sans pénalité (certaines conditions s'appliquent).

### **Chèque**

Il s'agit d'instructions écrites formelles à une banque pour virer un montant d'argent indiqué du compte du tireur vers le compte du bénéficiaire.

### **Chèque retenu**

Une retenue sur le dépôt d'un chèque est placée pour veiller à ce que l'institution financière sur laquelle le chèque est tiré ne retourne pas le chèque. Aucune opération ne peut être effectuée sur le montant du chèque tant que le blocage est en place.

### **Compte-chèques**

C'est un type de compte qui vous permet d'accéder à votre argent, sur demande. Vous devez faire en sorte de toujours avoir assez d'argent dans votre compte-chèques pour couvrir les chèques que vous tirez. Pour une plus grande tranquillité d'esprit, vous pouvez demander une protection contre les découvertes pour votre compte-chèques. Dans certains pays, ce type de compte est appelé compte courant.

### **Compte d'épargne**

Ce type de compte bancaire verse habituellement des intérêts sur les fonds déposés et l'accès à ceux-ci est aisément. Un livret bancaire n'est toutefois pas fourni.

### **Cote de crédit**

Il s'agit d'une évaluation effectuée par un fournisseur de crédit individuel sur la validité du crédit d'un particulier afin d'estimer sa capacité et sa volonté de rembourser ses obligations de crédit. Les banques et les organisations financières utilisent les cotes de crédit lorsqu'elles analysent les demandes de prêts ou de cartes de crédit.

### **Créancier et débiteur hypothécaires**

Le prêteur est le créancier et l'emprunteur est le débiteur.

### **Durée**

La période de temps pendant laquelle un placement ou un prêt est en vigueur.

### **Guichets automatiques bancaires (GAB)**

Machines libre-service qui vous permettent d'effectuer des opérations bancaires courantes (dépôts, retraits, paiements de factures, virements de fonds) au moyen d'une carte bancaire. La Banque Scotia compte plus de 3 800 GAB (aussi appelés guichets bancaires) au Canada.

### **Intérêt**

L'intérêt représente les frais payés sur des fonds empruntés. Par exemple, si de l'argent est emprunté à une banque sous forme de prêt ou de ligne de crédit, la banque percevra de l'intérêt pour l'utilisation de cet argent. Cela n'inclut pas les autres coûts ou frais encourus à cause du prêt.

### **Limite de crédit**

Solde maximum que vous pouvez porter sur une carte de crédit ou emprunter d'une ligne de crédit.

### **Livret de banque**

Livret remis par la banque à la demande d'un client, dans lequel sont inscrites toutes les opérations du compte bancaire.

### **Mandat**

Comme pour une traite bancaire, un mandat est un ordre de paiement d'un montant d'argent spécifique émis par une institution.

### **Numéro d'identification personnel (NIP)**

Numéro unique ou code de sécurité d'accès créé par l'utilisateur. Il sert à accéder au compte bancaire au moyen de la carte bancaire lors d'une opération à un Guichet automatique de banque ou à un terminal point de vente, ou encore avec les services bancaires par téléphone ou par Internet.

### **Opération**

Une activité dans un compte bancaire. Il peut s'agir d'un dépôt, d'un retrait, d'un débit par carte, d'un paiement de facture, de frais de service ou de paiement d'intérêt.

### Prêt hypothécaire

Prêt garanti par un bien immobilier et qui est souvent octroyé pour l'achat d'une maison. Voici quelques types de prêts hypothécaires :

- **Prêt hypothécaire conventionnel** – Prêt dont le montant ne dépasse pas 80 % du moins élevé de ces deux montants : la valeur d'évaluation de la propriété ou le prix d'achat de la propriété.
- **Prêt hypothécaire à taux fixe** – Le taux d'intérêt et le montant du versement sont fixes pour une durée spécifique.
- **Prêt hypothécaire à taux variable** – Prêt dont le taux d'intérêt change lorsque le taux de base du prêteur change, habituellement pas plus d'une fois par mois. Selon les modalités du prêt hypothécaire, le montant des versements peut varier à chaque modification du taux de base ou demeurer fixe pour une partie ou la totalité du prêt hypothécaire.

### Protection contre les découverts

La Protection contre les découverts est une entente avec la banque et qui vous permet un découvert temporaire de votre compte bancaire jusqu'à concurrence d'une limite préapprévue. En plus des frais d'intérêts, les banques perçoivent habituellement des frais mensuels pour ce service.

### Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Un REEE est conçu pour vous aider à épargner en vue des études postsecondaires de vos enfants. Bien que les cotisations au REEE ne soient pas déductibles du revenu imposable, elles fructifient néanmoins en franchise d'impôt jusqu'à ce qu'elles soient retirées du régime pour régler les frais de scolarité d'un programme d'études admissibles.

### Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Les comptes d'épargne-retraite vous permettent d'épargner en vue de la retraite. Les gains en capital et en intérêts de vos placements s'accumulent à l'abri de l'impôt, jusqu'à ce qu'ils soient retirés du compte. Les gains en capital et en intérêts de ces comptes sont imposés comme un revenu régulier lors du retrait.

### Représentant, Service clientèle

Cet employé de première ligne en succursale répond à vos demandes de renseignements et exécute des opérations bancaires (p. ex. acceptation/paiement d'espèces, opérations de change, émission de traites et de télévirements). Dans certains pays, ce poste est appelé caissier.

### Sans provision

Un chèque sans provision indique que le montant des fonds dans le compte bancaire sur lequel le chèque a été tiré était moins élevé que le montant du chèque.

### Services bancaires en ligne/par Internet

Les services bancaires en ligne permettent aux clients qui ont accès à l'Internet et une autorisation de leur(s) banque(s) de gérer de façon électronique leurs opérations bancaires courantes. Les utilisateurs peuvent aussi vérifier leurs soldes de comptes bancaires et de cartes de crédit, virer des fonds, payer des factures et demander de nouveaux produits et services. La Banque Scotia offre sans frais à ses clients les Services financiers Scotia *en direct*.

### Services bancaires mobiles

Les services bancaires mobiles vous permettent d'effectuer vos opérations bancaires n'importe où au moyen de votre appareil mobile. Vérifiez vos soldes, virez des fonds, payez vos factures et plus encore, selon votre appareil. Accédez à vos comptes d'opérations courantes, de petite entreprise, VISA et ligne de crédit. Consultez le solde de votre prêt hypothécaire et de vos comptes de courtage.

### Services bancaires par téléphone

Ces services vous permettent d'effectuer des opérations bancaires à distance, par téléphone. La Banque Scotia offre à ses clients l'option des Services bancaires par téléphone, *TéléScotia*, sans aucun frais.

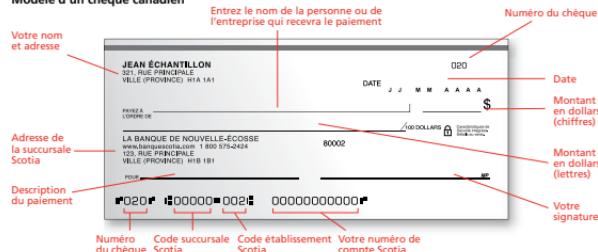
### Télévirement

Il s'agit d'un virement d'argent d'un compte bancaire vers un autre compte, l'institution financière ou le pays pouvant être différents ou non. Dans certains pays, on appelle cette opération un virement télégraphique.

### Traite bancaire

Il s'agit d'un chèque émis par une banque après qu'un débit ait été porté au compte du client. Ce type d'effet est considéré comme un moyen sûr de paiement. Dans certains pays, cet effet est appelé traite de banque ou chèque de banque.

### Modèle d'un chèque canadien





## Information et assistance gouvernementales

Le gouvernement du Canada tient à ce que les nouveaux arrivants se préparent un avenir florissant au pays. Voici certains des principaux sites Web gouvernementaux et des coordonnées où il est possible d'obtenir de l'information facilitant le début d'une nouvelle vie au Canada.

### Gouvernement du Canada

Un site utile pour entreprendre vos recherches sur tout ce qui concerne les services gouvernementaux.

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)  
[www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)

### Citoyenneté et Immigration Canada

Pour toute information sur le parrainage, les demandes de citoyenneté ou l'immigration en général.

1-888-242-2100  
[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

### Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC)

Pour toute information sur le numéro d'assurance sociale (NAS), les offres d'emplois, etc.

[www.rhdc.gc.ca](http://www.rhdc.gc.ca)

### Agence du revenu du Canada (ARC)

Pour obtenir de l'information sur :

- Impôt sur le revenu des particuliers : 1-800-959-8281
- Prestation fiscale canadienne pour enfants : 1-800-387-1193
- Crédit pour TPS/TVH : 1-800-959-1953 (sans frais)

[www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)

### Régime de pensions du Canada (RPC)

Pour de l'information sur le régime de pensions, les prestations d'invalidité, de décès et pour enfants et la pension de conjoint survivant.

1-800-277-9914  
<http://www.rhdc.gc.ca/fra/retraite/rpc/index.shtml>

### Assurance emploi (AE)

Pour de l'information sur les prestations régulières, les prestations de maternité et parentale, les prestations de maladie, les prestations de soignant, les prestations

de pêcheur et les travailleurs et/ou les résidents à l'extérieur du Canada, le supplément familial.

1-800-206-7218  
<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/ae/index.shtml>

### Programmes d'emploi

Partenariats pour la création d'emplois, développement des compétences, travail indépendant, Subventions salariales ciblées, Stratégie emploi jeunesse.

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)  
[www.emploisetc.gc.ca](http://www.emploisetc.gc.ca)

### Sécurité de la vieillesse (SV)

Pension de la sécurité de la vieillesse, programme d'allocation, Allocation au survivant, Supplément de revenu garanti, carte d'identité de la sécurité de la vieillesse.

1-800-277-9914  
<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/sv/pension/index.shtml>

### Passports

1-800-567-6868  
<http://www.ppt.gc.ca/index.aspx?lang=fra>

### Organismes aidant les nouveaux arrivants au Canada

Le Canada compte des centaines d'organismes aidant les nouveaux arrivants à s'établir au pays. Bon nombre de ces organismes représentent diverses agences et associations multiculturelles en mesure de vous prêter main-forte de plusieurs façons. Ils peuvent vous offrir des cours de langue ou vous aider à chercher un logement ou un emploi.

### Liste des organismes de Citoyenneté et Immigration Canada

<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/partenariat/menu-partenaires.asp>

# Emplois et carrières

Conseils visant à faciliter la planification de carrière

- Évaluez vos perspectives d'emplois et déterminez celles qui conviennent le mieux à votre situation actuelle.
- Établissez un plan d'action qui vous permettra de concrétiser votre choix.
- Dans quel type d'environnement désirez-vous travailler (à l'extérieur, près de la maison)?
- Écoutez votre cœur. La passion pour son travail est l'un des plus importants facteurs de réussite.
- Analysez les tendances. Planifiez votre carrière en fonction de la stabilité ou de la croissance des différents secteurs – évitez les secteurs en déclin.

## Conseils de recherche d'emploi

### Informez-vous sur les entreprises avant de postuler

Recueillez tous les renseignements disponibles.

### Rédigez un curriculum vitae

Il doit être concis et clairement présenté. Joignez-y toujours une lettre de présentation personnalisée.

### Mettez-vous à la place de l'employeur

Quelles aptitudes et qualités rechercheriez-vous chez un candidat?

### Réfléchissez à vos références

De bonnes références sont partie intégrante de votre recherche d'emploi.

### Ayez des attentes réalistes

Ne refusez pas un poste simplement parce qu'il ne s'agit pas de l'« emploi idéal ».

### Persévérez

Si votre curriculum vitae ne vous ouvre aucune porte, songez à le modifier ou à demander conseil.

### Faites des suivis, encore et encore

Faire un suivi téléphonique ou envoyer une carte de remerciements contribuera à vous démarquer des autres candidats.

### Réseautez le plus possible

On dit que « l'important n'est pas nécessairement ce que l'on connaît, mais qui l'on connaît ». Il y a du vrai dans cette affirmation.

### Postulez autant dans les petites que les plus grandes entreprises

Les plus petites entreprises sont en croissance et pourraient avoir besoin de plus d'employés.

### Visitez un Centre des ressources

#### humaines du Canada

Pour obtenir des services de counselling d'emploi, des services de placement sur le marché du travail, de l'information sur le marché de l'emploi ou des services d'administration de l'assurance chômage.

<http://www.rhdc.gc.ca>

### Questions que pourrait poser un employeur durant une entrevue d'emploi

1. Pourquoi voulez-vous travailler dans notre entreprise?
2. Que savez-vous au sujet de notre entreprise?
3. Pourquoi estimez-vous être un bon candidat pour cet emploi?
4. Prévoyez-vous poursuivre vos études?
5. Quels sont vos objectifs à court terme?
6. Quelles sont les quelques réalisations personnelles qui vous ont donné le plus de satisfaction, et pourquoi?
7. Quels sont vos points forts et points faibles?
8. Quel horaire de travail êtes-vous prêt à accepter? Pouvez-vous faire des heures supplémentaires, au besoin?

### Questions que les employeurs NE DEVRAIENT PAS poser durant une entrevue d'emploi

1. Avez-vous des problèmes de santé ou un handicap?
2. À quand remonte votre dernière hospitalisation?
3. Avez-vous le sida?
4. Avez-vous déjà eu une dépendance aux drogues?
5. Quel âge avez-vous?
6. Avez-vous des enfants? Quel âge ont-ils?
7. De quelle congrégation religieuse êtes-vous membre? Vous permet-elle de travailler les week-ends et les jours fériés?
8. Quelle est votre orientation sexuelle?
9. Êtes-vous marié, divorcé, séparé ou célibataire?
10. Avez-vous déjà été mis en état d'arrestation?



### Centres d'emploi du gouvernement fédéral

<http://www.rhdc.gc.ca>

Cherchez les Centres d'emploi par province ou territoire, ville ou code postal. Cliquez simplement sur « Services près de chez vous » dans le haut de la page.

### Liste de sites de recherche d'emploi

#### Banque Scotia

[www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com)  
carrières

#### Guichet emplois Canada

[www.guichetemplois.gc.ca](http://www.guichetemplois.gc.ca)

#### Canada Jobs

[www.canadajobs.com](http://www.canadajobs.com)

#### Canjobs

[www.canjobs.com](http://www.canjobs.com)

#### Monster.ca

<http://francais.monster.ca/>

#### Workopolis

[www.workopolis.com](http://www.workopolis.com)

#### CareerExchange

[www.careerexchange.com](http://www.careerexchange.com)

#### EmployCanada.com

[www.employcanada.com](http://www.employcanada.com)

#### Jobboom.com

[www.jobboom.com](http://www.jobboom.com)

# Santé, sécurité et vos droits

## Régime de soins de santé du Canada

Le régime de soins de santé du Canada (le régime d'assurance-maladie) est l'un des meilleurs régimes d'assurance de soins médicaux publics dans le monde. La plupart des soins médicaux sont acquittés par le truchement de vos impôts, de sorte que vous n'avez pas à « payer » directement pour obtenir des services médicaux.

Tous les résidents permanents et citoyens canadiens ont accès au régime d'assurance-maladie.

Bien que les normes de soins de santé soient établies par le gouvernement fédéral pour l'ensemble du Canada, chacune des provinces gère son propre programme de soins de santé. Dans certaines provinces, des frais mensuels minimes sont perçus au titre du régime d'assurance-maladie. En Ontario, une prime s'applique au moment de produire sa déclaration de revenu. De plus, il existe certaines différences quant à l'admissibilité et aux services offerts d'une province à l'autre.

### Demande de carte d'assurance-maladie

Vous devriez faire une demande de carte d'assurance-maladie dès votre arrivée au Canada. Tous les membres de votre famille, y compris les bébés, doivent posséder leur propre carte d'assurance-maladie.

Tous les citoyens canadiens et les résidents permanents sont admissibles au régime public d'assurance-maladie. Pour faire une demande de carte d'assurance-maladie, communiquez avec le ministère de la Santé de votre province ou territoire de résidence.

### Services médicaux couverts par le régime d'assurance-maladie

Les services de santé couverts par le régime d'assurance-maladie comprennent :

- Examen et traitement par un médecin de famille
- De nombreux types de chirurgie
- La plupart des traitements reçus d'un médecin spécialiste
- Soins hospitaliers
- Radiographies
- De nombreuses analyses de laboratoire
- La plupart des vaccins

### Services médicaux non couverts par le régime d'assurance-maladie

Votre régime d'assurance-maladie couvre uniquement les services essentiels ou médicalement nécessaires.



Dans la plupart des provinces, le régime n'acquitte pas, en général, les services suivants :

- Services ambulanciers
- Soins dentaires
- Médicaments d'ordonnance
- Lunettes et lentilles cornéennes

Vous devrez régler vous-même ces dépenses. Si vous avez un emploi au Canada, vous bénéficiez peut-être d'un régime d'assurance collectif qui couvre ces services, en tout ou en partie. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour plus de précisions.

Dans certaines provinces, le gouvernement assume les frais de services non médicaux, comme les médicaments d'ordonnance. Dans certains cas, une partie des frais seulement est remboursée.

### Droits relatifs aux normes de santé et sécurité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) : [www.cchst.ca/oshanswers/legisl/responsi.html](http://www.cchst.ca/oshanswers/legisl/responsi.html)

### Quels sont les droits et responsabilités des employés?

Les responsabilités des employés comprennent :

- Responsabilité de travailler en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Responsabilité d'utiliser le matériel de protection personnel et les vêtements de sécurité prescrits par l'employeur
- Responsabilité de signaler les risques et les dangers inhérents au lieu de travail

Les employés ont les trois droits fondamentaux suivants :

- Droit de refuser une tâche dangereuse
- Droit de participer aux activités d'hygiène et de sécurité au travail au sein du comité mixte d'hygiène et de sécurité
- Droit d'être informé au sujet des risques réels et potentiels dans le milieu de travail

### Information sur les droits de la personne au Canada

Equitas, anciennement la fondation canadienne des droits de la personne, est un organisme non gouvernemental (ONG) de défense et de promotion des droits de la personne par l'éducation, tant au Canada qu'à l'étranger.

<http://www.equitas.org/fr/>

Aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne, il est interdit pour un employeur d'exercer une discrimination fondée sur ce qui suit :

- Race, couleur ou origine ethnique
- Religion
- Âge
- Sexe (y compris la grossesse)
- Orientation sexuelle
- Situation matrimoniale ou familiale
- Incapacité physique ou mentale (y compris la dépendance à l'alcool ou aux drogues)
- Condamnation ayant fait l'objet d'une réhabilitation



# Éducation et formation

## Éducation publique pour les enfants

L'éducation publique est de juridiction provinciale et territoriale et elle est financée par le truchement des impôts. L'éducation publique est gratuite et tous les enfants du Canada y ont accès.

La plupart des enfants commencent l'école à quatre ou cinq ans. Aux termes de la loi, ils doivent fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, selon leur province ou territoire de résidence.

## École primaire et école secondaire

Les enfants commencent l'école par une année de maternelle, suivie de six à huit années d'enseignement élémentaire. Viennent ensuite les études secondaires, généralement sur cinq ans. Les élèves doivent obtenir un diplôme d'études secondaires pour être admis au collège ou à l'université.

## Inscription des enfants à l'école

Les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école de leur secteur ou au bureau de leur commission scolaire. Pour plus de détails, consultez le site [cic.gc.ca/fra/nouveaux/apres-etudes.asp](http://cic.gc.ca/fra/nouveaux/apres-etudes.asp).

Pour inscrire un enfant, vous devez avoir en main :

- sa carte de résident permanent, sa Fiche relative au droit d'établissement (IMM 5688) ou sa Confirmation de résidence permanente (IMM 5292);
- son certificat de naissance; et
- son certificat de vaccination.

## Ressources pour l'éducation

### Conseil des ministres de l'Éducation du Canada

<http://www.cmec.ca/fr/>

### Association des collèges communautaires du Canada

[www.accc.ca/francais/index.htm](http://www.accc.ca/francais/index.htm)

### Association des universités et collèges du Canada

[www.aucc.ca/programs/index\\_f.html](http://www.aucc.ca/programs/index_f.html)

### Association canadienne d'éducation

[www.cea-ace.ca/fr](http://www.cea-ace.ca/fr)



## Planification des études postsecondaires de votre enfant

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est le moyen le plus simple de financer les études de votre enfant et de l'aider à réaliser ses ambitions futures.

Pour y adhérer, il vous suffit d'obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS) pour votre enfant et d'ouvrir un compte REEE. Ce faisant, vous pouvez épargner en vue des études de votre enfant tout en bénéficiant d'un report d'impôt sur les gains de placement.

Pour plus d'information sur l'ouverture d'un REEE et les cotisations au régime, allez sur [www.banquescotia.com/reee](http://www.banquescotia.com/reee).

## Cours gratuits d'anglais et de français de base

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/gdc/clic.shtml>

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les commissions et organismes scolaires, offre des cours de langue gratuits à l'échelle du pays aux résidents permanents d'âge adulte. Dans la plupart des provinces, le programme s'intitule CLIC (cours de langue pour les immigrants au Canada).

Le programme CLIC propose des cours à temps plein et à temps partiel en fonction des besoins. Certains centres offrent un service de garde d'enfants pendant les cours. La plupart des centres CLIC peuvent également vous diriger vers d'autres cours de langues offerts plus près de chez vous.

Prenez note que les cours de langue sont offerts à tous les adultes de votre famille, pas uniquement aux personnes qui cherchent un emploi.

## Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers

Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers est partie intégrante de Citoyenneté et Immigration Canada. Il fournit de l'information, de l'orientation et des services de recommandation touchant la reconnaissance des diplômes étrangers.

**1-888-854-1805 ou ATS 1-800-926-9105 (au Canada seulement)**

[www.competences.gc.ca](http://www.competences.gc.ca)

## Services d'évaluation des diplômes du Canada

La plupart des gens qui envisagent de s'établir de façon permanente au Canada et qui souhaitent entrer sur le marché du travail devront faire examiner la valeur de l'éducation, de la formation et de l'expérience acquises à l'extérieur du Canada.

Le processus d'évaluation et de reconnaissances de vos compétences acquises à l'extérieur du Canada variera selon que vous souhaitez entrer sur le marché du travail ou poursuivre vos études, selon que votre métier est réglementé ou non et selon la province/le territoire où vous entendez vous établir.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) est une source d'information centralisée sur les services et les organismes de partout au Canada en mesure de vous prêter assistance au sujet de la reconnaissance des compétences acquises à l'échelle internationale.

## Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)

**416-962-9725**

[www.cicdi.ca](http://www.cicdi.ca)

## Le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC)

Le TRIEC a pour but d'aplanir les difficultés éprouvées par les nouveaux arrivants qui cherchent un emploi à Toronto et de faciliter l'intégration de ceux-ci sur le marché de l'emploi. Cet organisme vise également à modifier la façon dont les entreprises perçoivent les travailleurs issus de l'immigration et à améliorer les interrelations gouvernementales quant à la planification touchant cette question.

**416-944-1946**

[www.triec.ca](http://www.triec.ca)

## Entrepreneuriat

### Lancement d'une entreprise

#### Entreprises Canada

1-888-576-4444

[www.entreprisescanada.ca/fra/](http://www.entreprisescanada.ca/fra/)

Vous avez une excellente idée d'entreprise mais vous ignorez par où commencer?

Entreprises Canada met à votre disposition de l'information et des ressources sur :

- les notions de base de la planification d'un lancement d'entreprise, y compris des guides et des outils utiles pour la mise au point d'un plan de gestion détaillé;
- les questions touchant la procédure d'embauche, la paie et les avantages sociaux ainsi que les normes du travail.

### Inscription d'une entreprise

#### Agence du revenu du Canada

1-800-959-5525

[www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/menu-fra.htm](http://www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/menu-fra.htm)

L'Agence du revenu du Canada fournit les renseignements quant aux exigences d'inscription, des guides et des ressources sur l'inscription d'une entreprise de même que de l'information et des ressources touchant le numéro d'entreprise.

### Obtenez les avantages offerts

#### Service Canada

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/entreprise/index.shtml>

À titre de nouveau propriétaire d'entreprise au Canada, vous pourriez être admissible à des programmes et à des services de soutien. Pour plus de précisions, allez sur le site de Service Canada.

### Programmes gouvernementaux / Principaux organismes soutenant les nouveaux entrepreneurs

- Plan Démarrage Scotia pour entreprise<sup>MD</sup> [www.banquescotia.com/demarrage](http://www.banquescotia.com/demarrage)
- Dépassez-vous pour entreprise<sup>MD</sup> [www.depassez-vousporentreprise.com](http://www.depassez-vousporentreprise.com)
- BeYourOwnBoss.org [www.beyourownboss.org](http://www.beyourownboss.org)
- Bizbound [www.bizbound.com](http://www.bizbound.com)
- Réseau Entreprises Canada [www.entreprisescanada.ca/fra/](http://www.entreprisescanada.ca/fra/)

# Liste partielle des ambassades au Canada

## Allemagne (Ambassade de la République fédérale d'Allemagne)

1 Waverley St.  
Ottawa, Ontario K2P 0T8  
Tél. : (613) 232-1101  
Téléc. : (613) 594-9330  
<http://www.ottawa.diplo.de/>  
[Vertretung/ottawa/fr/Startseite.html](http://Vertretung/ottawa/fr/Startseite.html)

## Brésil (Ambassade du Brésil)

450 Wilbrod St.  
Ottawa, Ontario K1N 6M8  
Tél. : (613) 237-1090  
Téléc. : (613) 237-6144  
<http://www.brasembottawa.org>

## Chine (Ambassade de la République populaire de Chine)

515 St. Patrick St.  
Ottawa, Ontario K1N 5H3  
Tél. : (613) 789-3434  
Téléc. : (613) 789-1911

## Émirats arabes unis (Ambassade des Émirats arabes unis)

125 Boteler St.  
Ottawa, Ontario K1N 0A4  
Tél. : (613) 565-7272  
Téléc. : (613) 565-8007  
<http://www.uae-embassy.ae/>

## États-Unis (Ambassade des États-Unis d'Amérique)

490 Sussex Dr.  
Ottawa, Ontario K1N 1G8  
Tél. : (613) 688-5335  
Téléc. : (613) 688-3082  
<http://ottawa.usembassy.gov/>

## Inde (Haut-commissariat de la République de l'Inde)

10 Springfield Rd.  
Ottawa, Ontario K1M 1C9  
Tél. : (613) 744-3751 (24h)  
(613) 744-3752  
(613) 744-3753  
Téléc. : (613) 744-0913  
<http://www.hciottawa.ca/>

## Iran (Ambassade de la République islamique d'Iran)

245 Metcalfe St.  
Ottawa, Ontario K2P 2K2  
Tél. : (613) 233-4726

## Israël (Ambassade d'Israël)

50 O'Connor St.  
Ottawa, Ontario K1P 6L2  
Tél. : (613) 750-7500  
Téléc. : (613) 750-7555  
<http://ottawa.mfa.gov.il>

## Japon (Ambassade du Japon)

255 Sussex Dr.  
Ottawa, Ontario K1N 9E6  
Tél. : (613) 241-8541  
Téléc. : (613) 241-2232  
<http://www.ca.emb-japan.go.jp/>

## Maroc (Ambassade du Maroc)

38 Range Rd.  
Ottawa, Ontario K1N 8J4  
Tél. : (613) 236-7391  
Téléc. : (613) 236-6164  
<http://www.ambamaroc.ca/>

## Mexique (Ambassade du Mexique)

45 O'Connor St., Suite 1000  
Ottawa, Ontario K1P 1A4  
Tél. : (613) 233-8988  
Téléc. : (613) 235-9123  
<http://embamex.sre.gob.mx/canada/>

## Pakistan (Haut-commissariat de la République islamique du Pakistan)

10 Range Rd.  
Ottawa, Ontario K1N 8J3  
Tél. : (613) 238-7881  
Téléc. : (613) 238-7296  
<http://www.pakmission.ca/>

## Philippines (Ambassade des Philippines)

130 Albert St., Suite 900  
Ottawa, Ontario K1P 5G4  
Tél. : (613) 233-1121  
Téléc. : (613) 233-4165  
<http://philembassy.ca/main/>

## République de Corée (Ambassade de la République de Corée)

150 Boteler St.  
Ottawa, Ontario K1N 5A6  
Tél. : (613) 244-5010  
Téléc. : (613) 244-5034  
<http://can-ottawa.mofat.go.kr>

## Royaume-Uni (Haut-commissariat britannique)

80 Elgin St.  
Ottawa, Ontario K1P 5K7  
Tél. : (613) 237-1530  
Téléc. : (613) 232-0738  
<http://ukincanada.fco.gov.uk/fr/>

## Russie (Ambassade de la Fédération de Russie au Canada)

285 Charlotte St.  
Ottawa, Ontario K1N 8L5  
Tél. : (613) 235-4341  
(613) 236-1413  
Téléc. : (613) 236-6342  
<http://www.rusembassy.ca/>

## Sri Lanka (Haut-commissariat de la République socialiste démocratique de Sri Lanka)

333 Laurier Ave. West, Suite 1204  
Ottawa, Ontario K1P 1C1  
Tél. : (613) 233-8449  
Téléc. : (613) 238-8448  
<http://www.srilankahcottawa.org/>

## Turquie (Ambassade de la République de Turquie)

197 Wurtemburg St.  
Ottawa, Ontario K1N 8L9  
Tél. : (613) 244-2470  
Téléc. : (613) 244-2491  
<http://www.turkishembassy.com/>



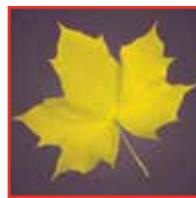
- Le programme *BonDébut de la Banque Scotia* a été créé pour les résidents permanents au Canada depuis au plus trois ans, les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers. Le programme hypothécaire *BonDébut de la Banque Scotia*, créé pour les résidents permanents et les travailleurs étrangers au Canada depuis au plus cinq ans.
- Offre valide à l'ouverture d'un *Compte remise \$\$\$\$<sup>MC</sup> Scotia<sup>MD</sup>*, d'un compte *Scotia<sup>1MC</sup>* ou du Programme bancaire de base (un «compte admissible»). Les employés de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque Scotia») et les personnes qui sont titulaires ou cotitulaires d'un compte admissible ne sont pas admissibles à cette offre. Une seule prime par compte, par client. Le compte admissible doit être ouvert et en règle jusqu'au moment du paiement. Un compte admissible n'est plus considéré «en règles si (i) il affiche un solde négatif excédant la limite de découvert autorisée, (ii) il est fermé en raison du non paiement des frais de gestion ou (iii) il est radié en raison d'un découvert non autorisé. La prime de 100 \$ sera déposée dans le compte admissible dans les 120 jours suivant l'ouverture du compte. Cette offre n'est pas transférable et ne peut être reproduite ni combinée à une autre offre. La Banque Scotia se réserve le droit de retirer ou de modifier cette offre en tout temps, sans préavis. Consultez la brochure *Opérations bancaires courantes - Guide d'accompagnement* pour de plus amples renseignements sur les comptes et les frais.
- Sous réserve des exigences en matière de crédit et de garantie de la Banque Scotia. Une carte de crédit non garantie peut être offerte sous réserve de certaines limites de crédit; une carte de crédit garantie peut être accordée sous réserve d'une garantie équivalant à 100 % de la limite de crédit approuvée pour les travailleurs étrangers et les résidents permanents, et à 120 % de la limite de crédit approuvée pour les étudiants étrangers. La garantie relative à la carte de crédit peut être sous forme de titres liquides, d'obligations d'épargne du Canada ou de certificats de placement garant. Pour être admissible à un produit de crédit personnel, vous devez en outre être résident canadien et avoir l'âge de la majorité.
- Sous réserve de la disponibilité d'un compartiment et de la signature d'un contrat de location de compartiment de coffre-fort.
- Actuellement, programme de financement automobile *BonDébut de la Banque Scotia* et les taux de financement spéciaux sont offerts par ces concessionnaires au Canada : Kia, Chrysler, GM, Hyundai, Jaguar/Land Rover, Mazda, Mitsubishi et Volvo. Ce programme est offert seulement aux résidents permanents et aux travailleurs étrangers. Sous réserve des conditions de financement de la Banque Scotia. Un acompte est exigé.
- Applicable aux prêts hypothécaires à l'habitation uniquement, sous réserve des critères de crédit de la Banque Scotia à l'égard des propriétés résidentielles. Une assurance prêt hypothécaire peut être exigée pour des quotités de prêts supérieures à 50 %, jusqu'à concurrence de 95 %. Les quotités maximums disponibles peuvent être inférieures à 95 %.
- Les composantes du forfait offertes aux nouveaux clients du forfait bancaire Plan Démarrage Scotia pour *entreprise<sup>MD</sup>* et les offres de tarification préférentielles peuvent être modifiées sans préavis. Sous réserve de répondre aux critères de crédit et aux exigences en matière de garanties de la Banque Scotia. Les frais d'intérêt habituels s'appliquent. Pour être admissible, vous devez en outre être résident canadien et avoir l'âge de la majorité. Des garanties personnelles sont exigées pour l'obtention de crédit commercial.
- Sont considérés comme admissibles les étudiants inscrits à temps plein dans une université, un collège, un cégep ou un établissement postsecondaire reconnu au Canada. Pour profiter des avantages liés au plan *Priviléges bancaires Étudiants*, vous devez passer à votre succursale avant le 30 novembre de chaque année et présenter une attestation d'inscription comme étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire admissible. Lorsque vous cesserez d'être inscrit à temps plein ou si vous négligez de présenter une attestation d'inscription, le plan est fermé et le compte est automatiquement converti en compte qui répond le mieux à vos besoins en fonction de vos récentes opérations bancaires. Vous devez satisfaire aux exigences d'identification personnelle.
- Le programme *d'épargne Horizon Jeunesse<sup>MD</sup>* est offert aux clients âgés de moins de 19 ans et il est exempt de frais mensuels. Tous les frais non couverts par le forfait bancaire continueront de s'appliquer, y compris les frais perçus par d'autres institutions financières ainsi que les frais d'utilisation de guichets automatiques d'une institution autre que la Banque Scotia (comme les frais *Interac<sup>1</sup>* *VISA<sup>2</sup>* ou *PLUS<sup>3</sup>*). Les frais de gestion liés à l'utilisation du service de débit transfrontalier continuent d'incomber au titulaire de la carte. À votre 19<sup>e</sup> anniversaire, le compte sera automatiquement converti en compte qui répond le mieux à vos besoins en fonction de vos récentes opérations bancaires. Consultez la brochure *Opérations bancaires courantes - Guide d'accompagnement* pour de plus amples renseignements sur les services et les frais.
- La réduction de 10 % s'applique au prix d'achat total (taxes non comprises) à l'exception des achats chez Tim Horton ou des achats de boissons alcoolisées. Il suffit de 1 000 points pour obtenir un film gratuit dans un cinéma Cineplex Divertissement<sup>4</sup>. Allez sur [scene.ca](http://www.scene.ca) pour obtenir tous les détails. Certaines restrictions et limitations s'appliquent.
- Un montant de 1 000 points est ajouté à votre carte de membre SCÈNE lorsque vous obtenez une *Carte Scotia SCÈNE* sur un nouveau compte bancaire admissible au programme SCÈNE et que vous faites votre premier achat par débit dans les 60 jours suivant l'ouverture de votre compte. En outre, 1 000 points supplémentaires sont ajoutés à votre compte SCÈNE si vous demandez le dépôt direct de votre paye sur votre nouveau compte de la Banque Scotia admissible au programme SCÈNE ou si vous mettez en place l'une des combinaisons suivantes d'opérations préautorisées dans un seul et même compte : a) 2 PP, b) 2 DP, c) 1 PP et 1 DP dans les 60 jours suivant l'ouverture de votre compte. Chaque récompense offerte à l'inscription est accordée une fois par client par carte de membre SCÈNE. Pour les comptes joints ou individuels, chaque récompense est accordée une seule fois par client une fois l'admissibilité du compte établie. Pour les comptes joints, si chaque client a demandé une carte de membre SCÈNE individuelle, les points en prime seront séparés en parts égales. Les titulaires d'un compte Scotia admissible au programme SCÈNE ne peuvent se prévaloir de ces offres. Allez sur [www.banquescotia.com/scene](http://www.banquescotia.com/scene) pour les détails. Les points SCÈNE sont attribués pour les opérations d'achat par débit et les opérations *Flash Interac<sup>4</sup>* effectuées depuis un compte admissible à l'aide de votre *Carte Scotia SCÈNE*. Les points accumulés au moyen d'une *Carte Scotia SCÈNE* sont compilés dans les deux ou trois jours suivants, dans le cas d'opérations de débit, et mensuellement pour ce qui est de l'adhésion et des offres de relations bancaires Scotia. Obtenez un point SCÈNE par tranche de 5 \$ d'achat par débit et un point SCÈNE par tranche d'achat d'un dollar dans un cinéma participant et en ligne sur [cineplex.com](http://cineplex.com). (Maximum de 300 points par opération. Maximum de 600 points par jour.) Les points SCÈNE peuvent uniquement être échangés dans un cinéma Cineplex Divertissement<sup>4</sup> participant ou sur le site [scene.ca](http://www.banquescotia.com/scene) pour toute autre offre de points (ou récompenses). Certaines conditions et limitations s'appliquent. Allez sur [www.banquescotia.com/scene](http://www.banquescotia.com/scene) pour obtenir tous les détails.
- Le taux d'intérêt applicable pour les achats réglés avec les cartes VISA SCÈNE et VISA\* *Savoir Scotia<sup>MD</sup>* est de 19,99 %. Pour les avances de fonds, les transferts de soldes et les Chèques de Carte de crédit *Scotia<sup>MD</sup>* le taux d'intérêt est de 21,99 %. Les taux d'intérêt, les frais annuels et les caractéristiques des deux cartes sont en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2013 et peuvent être modifiés sans préavis. Carte VISA SCÈNE : Recevez un point SCÈNE pour chaque tranche de 1 \$ d'achat réglé avec la carte et 5 points SCÈNE par dollar dépensé dans les cinémas Cineplex Divertissement<sup>4</sup> participants et à [cineplex.com](http://cineplex.com). (Maximum de 300 points par opération. Maximum de 600 points par jour.) Les points SCÈNE peuvent échanger uniquement dans les cinémas Cineplex Divertissement participants ou à [scene.ca](http://www.banquescotia.com/scene) pour d'autres offres (ou récompenses). Les achats retournés, les paiements, les avances de fonds, les Chèques de Carte de crédit *Scotia<sup>MD</sup>* les bons de crédit, les commissions et frais de gestion, d'intérêts et d'opérations ne s'appliquent pas pour l'obtention de points SCÈNE. Les titulaires de la carte VISA\* *Savoir Scotia<sup>MD</sup>* reçoivent jusqu'à 1 % de remise en espèces. Les achats retournés, les paiements, les avances de fonds, les Chèques de Carte de crédit *Scotia<sup>MD</sup>* les bons de crédit, les commissions et frais de gestion, d'intérêts et d'opérations ne s'appliquent pas pour le programme de remise en espèces. Toutes les cartes de crédit de la Banque Scotia, à l'exception des cartes VISA\* *minima Scotia<sup>MD</sup>* et VISA\* *minima Scotia<sup>MD</sup>* sans frais annuels, émises ou réémises après le 14 mars 2011 sont dotées de la technologie Visa payWave. Pour plus de détails, visitez [www.banquescotia.com/paywave](http://www.banquescotia.com/paywave).
- Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.
- Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.
- Visa Int'l./Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.
- Marque déposée et propriété intellectuelle de Scene LP, utilisée sous licence.
- <sup>1</sup> *Interac, Flash Interac et Payer en un flash* sont des marques de commerce d'Interac Inc. La Banque de Nouvelle-Écosse usageur autorisé de ces marques. Avec votre fonction Flash Interac, les petits achats peuvent être réglés en agitant votre Carte Scotia SCÈNE au-dessus d'un lecteur de cartes spécial chez des commerçants participants. Pour plus d'information, visitez le site [banquescotia.com/flash](http://www.banquescotia.com/flash).
- <sup>2</sup> Selon le classement établi par le magazine The Banker, une publication du Financial Times, décembre 2012.
- <sup>3</sup> Cineplex Divertissement LP, utilisation sous licence.
- <sup>4</sup> Selon le classement établi en 2013 par le magazine Global Finance.

## NOTA



## Sommaire

1. Tour d'horizon du Canada
2. Banque Scotia
3. Programme *BonDébut de la Banque Scotia*
4. Information et assistance gouvernementales
5. Emplois et carrières
6. Santé, sécurité et vos droits
7. Éducation et formation
8. Entrepreneuriat
9. Ambassades



**BIENVENUE**

Chutes Niagara  
Ontario, Canada

